

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Comprimés de chlore pour piscine

Code Eural	160507*
Code déchet	017029

DESCRIPTION

Comprimés de chlore et granulés de chlore (chlore pour piscine) pour piscines, spas et jacuzzis.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES**Paramètres :**

- Chlore : max. 33%
- Fluor : max. 0,1%
- Soufre : max. 1%
- Sodium + potassium + vanadium : max. 1%
- Mercure: max 20 ppm

Conditions générales :

- Aucun récipient sous pression / aucune bouteille de gaz
- Aucun autre produit pour piscine, tel que pH Plus ou pH Minus
- Aucun peroxyde organique
- Aucun phosphore
- Aucun produit réactif (tel que le sodium, le lithium, le magnésium, le phosphore ou le carbure de calcium)
- Aucune substance présentant une toxicité aiguë par inhalation ou par contact avec la peau (telle que les cyanures)
- Aucun PFAS

Conditions d'emballage :

- Les déchets sont conservés **AU SEC** et triés séparément dans des fûts en plastique de 60 l avec couvercle
- Le poids maximal par fût est de 70 kg
- Si les comprimés de chlore sont conditionnés dans leur emballage d'origine, à savoir des cartons UN, le poids maximal est de 20 kg par carton